MUSÉE DU QUAI BRANLY
JACQUES CHIRAC

Septembre
2022

Recherches sur l'histoire des collections du musée du quai Branly – Jacques Chirac



Ce document a pour objet de dresser le bilan des recherches menées sur l'histoire des collections conservées au musée du quai Branly – Jacques Chirac et d'en présenter les perspectives. Cette politique de recherche, qui donne lieu a des partenariats scientifiques avec les pays et les communautés d'origine des collections, nourrit la programmation culturelle du musée (collections permanentes, expositions, conférences et colloques).

I. Les recherches sur l'histoire des collections depuis la création du musée

Les recherches sur l'histoire des collections irriguent tout le travail scientifique du musée du quai Branly – Jacques Chirac. Ouvert en 2006, il a regroupé les collections de deux établissements dont l'histoire est très différente : le musée national des arts d'Afrique et d'Océanie (MNAAO) et le musée de l'Homme. Ces musées conservaient des collections coloniales, d'autres héritées de collections royales et de différentes institutions (musée du Louvre, musée du Trocadéro, musée d'Archéologie nationale…) et des objets issus de collectes ethnographiques.

La création du musée du quai Branly a nécessité deux chantiers des collections de grande ampleur (en 2001–2002 et 2002–2004) qui ont permis de nettoyer les œuvres, de les photographier, de les anoxier et de les identifier au moyen de code-barres et de créer la base de données. Dans un souci de transparence, celle-ci a été mise en ligne dès 2006 afin d'assurer l'accessibilité et le partage des collections avec le plus grand nombre. La base de données a été une ressource primordiale pour assurer le transfert des collections et mener à bien le premier récolement décennal achevé en 2010, lequel a conduit à la publication de l'Inventaire initial du musée en 21 volumes.

Les actions de récolement, puis de « post-récolement » (consistant à régler les problèmes identifiés pendant le récolement) ont permis de vérifier l'identité des objets, d'identifier l'origine de biens dits « orphelins », c'est-à-dire sans aucune traçabilité, et de retrouver des biens manquants (ayant fait l'objet d'inscriptions multiples ou parfois localisés dans d'autres institutions). Une attention particulière a été portée aux objets volés antérieurement à la création du musée ; elle a été suivie de dépôts de plainte et d'un signalement dans des bases de données nationales et internationales (Interpol, Art Loss Register, etc.).

Si ce chantier documentaire a permis une très importante remise à niveau de l'information sur les collections, ainsi que sa diffusion en ligne, les travaux sur les conditions d'entrée dans les collections, sur les contextes historiques et sur les acteurs reliés aux acquisitions, restaient à approfondir largement.

La question des restitutions de biens culturels aux pays colonisés par la France est un débat ancien qui naît dès les indépendances. Ce débat a pris une nouvelle ampleur depuis la dernière décennie. En 2017, le discours prononcé par le Président de la République, Emmanuel Macron, à Ouagadougou, ouvre de nouvelles perspectives de collaboration patrimoniale avec les pays africains. En 2018, la publication du rapport intitulé « Restituer le patrimoine africain : vers une nouvelle éthique relationnelle », confié à Felwine Sarr et Bénédicte Savoy et l'annonce de la restitution de 26 œuvres à la République du Bénin ont posé la question de la circulation et du retour des biens culturels africains acquis pendant la période coloniale.

Ces événements ont mis en lumière de nouveaux enjeux pour les collections nationales que conserve le musée et ont conduit à renforcer son action pour approfondir la connaissance de leur histoire.

Les réserves du musée du quai Branly – Jacques Chirac





II. Un nouveau cadre de travail : recherches de provenances et restitutions

Rappel du cadre juridique

Le travail du musée s'effectue dans le cadre juridique national qui est celui de la domanialité publique. En droit national, les collections appartiennent à l'État. À ce titre, elles sont inaliénables, imprescriptibles et insaisissables.

À ce droit national se superpose le cadre juridique international issu des conventions et des traités signés et ratifiés par la France. Il s'agit principalement ici de la Convention de l'UNESCO de 1970 sur la lutte contre le trafic illicite de biens culturels, relative au trafic contemporain, ratifiée par la France le 7 janvier 1997 et entrée en vigueur le 7 avril 1997.

Ce cadre de travail s'appuie enfin sur des recommandations des réseaux professionnels et des chartes éthiques comme le code de déontologie pour les musées de l'ICOM.

Priorités et critères de recherche

Depuis 2019, le musée a engagé un nouveau chantier documentaire spécifiquement dédié à la provenance des collections. Ce chantier vise à retracer l'itinéraire des œuvres depuis leur contexte d'usage et d'acquisition jusqu'à leur entrée dans les collections nationales.

Depuis 2021, une priorisation a été donnée aux travaux de recherche portant sur les œuvres acquises en contexte colonial dans les pays d'Afrique. Des recherches approfondies de provenance sont menées dans le cadre de l'instruction des demandes officielles de restitutions adressées à la France par des états étrangers. Chaque projet de restitution exige un long travail préparatoire mené par les équipes du musée et s'accompagne d'une politique de coopération scientifique avec les équipes des pays d'origine.

Vue de l'exposition *Bénin, la restitution de 26 œuvres des trésors royaux d'Abomey*, 26 - 31 octobre 2021

Des priorités de recherche ont été fixées pour un corpus d'œuvres dont l'acquisition est suspectée illicite (butin de guerre, confiscation coloniale, vols avérés). Plusieurs critères d'évaluation ont alors été établis :
1 - l'illégalité, s'il existe un doute sur la légalité de l'acquisition au regard des lois en vigueur à l'époque ;
2 - l'illégitimité, s'il existe un doute sur la légitimité de l'acquisition (pour les biens pris sans le consentement du propriétaire, par la violence ou sous la contrainte) ;
3 - la préexistence d'une demande de retour ou de restitution.

La définition des critères permettant d'identifier le corpus s'appuie sur les travaux de musées européens qui ont engagé des démarches identiques :
/ Guide pour le traitement des biens de collections issus de contextes coloniaux, Association allemande des musées (Deutscher Museumsbund e. V.), Berlin, octobre 2018
/ Colonial Collections and a Recognition of Injustice, Rapport du Comité consultatif sur le cadre politique des Pays-Bas pour le traitement des collections coloniales, publié par le Conseil de la Culture (Raad voor Cultuur), janvier 2021.

2021 : la restitution au Bénin

À la suite de la promulgation de la loi du 24 décembre 2020 relative à la restitution de biens culturels à la République du Bénin et à la République du Sénégal, 26 œuvres du Bénin, précédemment conservées au musée du quai Branly, sont retournées dans leur pays d'origine en 2021. Ces œuvres issues du trésor royal d'Abomey sont des prises de guerre du général Dodds après les combats de 1892 de la campagne du Dahomey.

Les réserves du musée du quai Branly – Jacques Chirac





III. La politique de recherche du musée sur l'histoire des collections

La recherche de provenances et la documentation des collections constituent des priorités de la politique scientifique et culturelle du musée du quai Branly – Jacques Chirac. Des projets de recherche pluridisciplinaires et des partenariats pluri-institutionnels sont menés avec les équipes scientifiques des pays d'origine et les communautés autochtones pour éclairer l'histoire commune des collections.

Pour mettre en œuvre sa politique de recherche sur l'histoire des collections, le musée a créé un poste dédié de conservateur afin de coordonner les recherches de provenance. Il mobilise son personnel scientifique et fait appel à des chercheurs et stagiaires accueillis. Il établit des partenariats avec des laboratoires de recherche, des universités et d'autres musées de France conservant des œuvres provenant d'Afrique, d'Océanie, d'Asie et des Amériques.

Les projets de recherche conduits en partenariat avec les pays d'origine des collections

Plusieurs projets pluriannuels ont enrichi la connaissance sur l'origine des œuvres et des collections. Ce fut le cas en 2014-2017 du projet européen Nexus 1492 « New World Encounters in a Globalizing World », portant sur les ressources archivistiques en rapport avec les collections américaines, ou encore du projet « **SAWA : Savoirs autochtones wayana et apalaï** : Une nouvelle approche de la restitution et ses implications sur les formes de transmission » dans le cadre du LabEX « Les passés dans le présent ». Initié par la communauté Wayana et Apalaï d'Amérique du Sud, il a été conduit conjointement avec des équipes du CNRS et du musée.

Collier de wampum n° inv. 853.50.74 du musée des Beaux-Arts et d'Archéologie de Besançon analysé au microscope numérique HIROX dans le cadre du project CRoyAN en atelier de restauration

Cette collaboration avec les porteurs de savoirs d'une culture amérindienne de Guyane, du Suriname et du Brésil, a permis de documenter l'une des plus importantes collections conservées au monde et de rendre accessible ce patrimoine aux jeunes générations.

Le projet « **CRoyAN, Collections Royales d'Amérique du Nord** », entamé en 2019 et financé en partie par la Fondation des Sciences du Patrimoine et par la Terra Foundation for American Art, vise à mieux connaître l'origine et la trajectoire des 450 objets collectés entre 1650 et 1850 dans les régions des Plaines et des Grands Lacs, situés dans les territoires actuels du Canada et des États-Unis. Il s'agit d'une collection exceptionnelle pour la connaissance des nations autochtones habitant ces régions, ainsi que pour mieux comprendre leurs relations avec les Européens à partir du XVII^{e} siècle. Le travail collaboratif se poursuit avec les communautés Huron-Wendat du Québec et Choctaw des États-Unis (Oklahoma).

Le projet de recherche « **Mission Dakar Djibouti, une contre-enquête** » réunit de nombreux partenaires d'institutions françaises et de professionnels africains ainsi que de communautés, détenteurs de savoirs dans les localités d'origine. Cette mission scientifique, l'une des plus emblématiques de la collecte en contexte colonial, a duré 21 mois de 1931 à 1933 et collecté plus de 3 000 objets, des milliers de photographies et d'enregistrements sonores. Ces travaux permettront de réexaminer l'histoire et les circonstances de cette mission pluridisciplinaire dont le détail nous est parvenu grâce à de nombreuses archives et au témoignage de Michel Leiris dans *L'Afrique fantôme* (1934).

Avec la collaboration du Musée des Civilisations de Côte d'Ivoire, un partenariat scientifique est engagé autour de l'histoire et de la conservation-restauration du **tambour parleur Djidji Ayôkwè** du peuple Atchan, confisqué en 1916 par les autorités coloniales françaises et demandé officiellement en restitution par la République de Côte d'Ivoire.

Rencontre avec Daouda Keita, directeur général du musée national du Mali, et Gaëlle Beaujean, responsable de collections Afrique au salon de lecture Jacques Kerchache le 4 juillet 2022


Conférence
Le Mali dans les collections du musée du quai Branly – Jacques Chirac : approches et perspectives
Dimanche 3 juillet 2022
Musée du Quai Branly



Un projet de recherche pluri-institutionnel a été initié sur le « **Trésor de Ségou** », pris par le général Louis Archinard à Ségou (au Mali), le 6 avril 1890. Il réunit, outre le musée du quai Branly – Jacques Chirac, le musée de l'Armée et le muséum d'histoire naturelle du Havre, la Bibliothèque nationale de France, le musée national du Mali et le musée des civilisations noires du Sénégal.

L'accueil de chercheurs et de professionnels étrangers

Les dispositifs « Résidence culture » et « Parcours de collections », financés par le ministère de la Culture, permettent à des professionnels de musées de réaliser un séjour d'étude pour une durée d'un à trois mois. C'est l'occasion d'un travail mutuellement bénéfique pour renseigner les collections et enrichir la base de données d'appellations en langue d'origine, affiner les informations sur l'usage ou la provenance historique des objets. Une vingtaine de professionnels de la culture, directeurs ou conservateurs de musées, ont été accueillis au musée depuis 2013. Citons les travaux de Le Thi Than Phuong sur les collections du Vietnam (2013), Pépé Séverin Thea sur les collections de la Guinée Conakry (2015), Francis Gnoleba Tagro sur les archives du fonds Bohumil Holas sur la Côte d'Ivoire (2016 et 2019), Erol Josué sur les collections haïtiennes (2017), Kianoosh Motaghedi sur les collections iraniennes (2018), Renata Curcio Valente sur les collections brésiliennes (2019), Philippe Adoum Gariam sur les collections tchadiennes d'archéologie Sao (2021), Mónica Obreque Guirrimán sur les collections mapuches du Chili (2022) et Daouda Keita sur les collections du Mali (2022).

Consultation de la conservatrice mapuche Mónica Obreque Guirrimán au cabinet des fonds précieux, le 21 avril 2022. Rafael Castro Ordóñez et Emilio Chaigneau, Portrait de deux femmes mapuches, Chili, 1863, n° inv. 70.2016.18.5



Les bourses de recherche du musée

Le Département de la Recherche et de l'Enseignement (DRE) octroie chaque année quatre bourses de recherche doctorales et cinq bourses postdoctorales. Certaines thématiques de recherche éclairent d'un jour nouveau l'origine des œuvres, comme ce fut le cas en 2015 de la remarquable étude de Guillaume Alevêque sur le Maro ʻura de Tahiti.

Par ailleurs, dans le cadre de sa politique d'accueil de chercheurs, le musée peut faire appel à l'expertise d'enseignants-chercheurs invités pour travailler sur les collections et participer à la programmation de la recherche et de l'enseignement.

L'enseignement et la diffusion scientifique

Le musée s'efforce de partager son expérience en participant aux séminaires et aux formations existantes sur la recherche de provenance avec l'INHA, l'université Paris Nanterre, l'EHESS, l'École du Louvre, les Écoles d'été d'universités et les séminaires d'écoles doctorales et de laboratoires de recherche.

Par ailleurs, depuis plusieurs années, les conservateurs du musée encadrent des travaux de mémoire de master 1 et 2, ayant trait à l'étude des collections ou de leur histoire. Il peut s'agir de travaux monographiques sur un donateur et ses collections présentes au musée du quai Branly – Jacques Chirac.

Colloques, journées d'études, conférences, rencontres au salon de lecture Jacques Kerchache du musée sont autant d'outils de production et de diffusion des recherches menées.

Les chantiers documentaires

Le musée du quai Branly – Jacques Chirac conserve environ 375 000 objets inscrits à l'inventaire et près de 13 000 en dépôt.

Semaine du Bénin - « Du regard de l'autre au regard sur soi ». 29 octobre 2021

De 2015 à 2022, le chantier d'enrichissement des notices de la base de données des collections a concerné de façon prioritaire les nouvelles acquisitions depuis la création du musée (85 379 items) et les objets exposés (3 480).

Ces axes privilégiés sont désormais complétés par les priorités fixées par la politique de recherche sur les provenances.

La base de données rassemble des informations utiles à la recherche, au même titre que les ressources archivistiques. Elle se nourrit des résultats issus de la recherche sur les collections qu'il convient alors d'intégrer et de publier. Ainsi, depuis 2021 et la mise en œuvre du chantier des provenances, le musée s'est doté d'un guide méthodologique destiné à faciliter le concours de chercheurs, vacataires ou stagiaires travaillant sur ces questions et à normaliser la saisie des résultats dans un champ dédié aux recherches de provenance. Les recherches et les modifications sont supervisées par les responsables de collection dans le cadre d'ateliers régulièrement organisés.

L'information biobibliographique sur les personnes constitue l'une des pistes les plus riches pour travailler sur la question des provenances des objets. Aussi, un chantier de recherches biographiques sur les donateurs, marchands, ou encore collecteurs et créateurs est mené depuis plusieurs années. Il donne lieu à la création de notices sur les personnes et les institutions, comportant une biographie rédigée et une indexation.

Le travail sur les missions ethnographiques officielles qui sont à l'origine des collectes d'objets et réalisées sous l'égide du ministère de l'Instruction publique et/ou du musée d'ethnographie du Trocadéro puis du musée de l'Homme permet aussi de mieux connaître le contexte d'acquisition des objets.

Enfin, l'enrichissement de la base de données repose également sur des analyses d'œuvres (scanner, radiographie, analyse des matériaux…) informant sur la datation, la localisation, les matériaux et techniques, qui offrent la possibilité de préciser l'origine des œuvres et leurs usages.

Pour plus d'informations, consultez le site internet du musée : www.quaibranly.fr

Contact :
Lise Mész
Conseillère sur l'historique des collections - Conservatrice du patrimoine
lise.mesz@quaibranly.fr

Couverture, p.5, 9 © musée du quai Branly - Jacques Chirac, photo Cyril Zannettacci. P.6 © musée du quai Branly - Jacques Chirac, photo Léo Delafontaine. P.10, 13, 14 © musée du quai Branly - Jacques Chirac, photo Julien Brachhammer. P.16 © musée du quai Branly - Jacques Chirac, photo Xavier Pierre

Musée du quai Branly – Jacques Chirac

www.quaibranly.fr